

Pourquoi un nouvel institut de formation dans le Nord vaudois

Autor(en): **Jaccard, Armand**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **44 (1986)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-139432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pourquoi un nouvel institut de formation dans le Nord vaudois

Armand Jaccard,
*directeur, Adia International S.A.,
Lausanne*

Pourquoi un nouvel institut ?

Début du mois d'août 1986, c'est la période réputée creuse ou calme selon les secteurs d'activité; c'est aussi la fin des vacances et la reprise progressive du collier pour la majorité des collaboratrices et des collaborateurs des entreprises de notre pays. Il en est de même pour moi et une nouvelle fois, en découvrant la pile de courrier qui m'attend après quatre semaines d'absence, je doute fortement des qualificatifs donnés à cette saison; il doit s'agir d'une image aussi fausse que celle du Suisse type qui trait sa vache et vit en paix sur son alpage!

En effet, en dépouillant les tas de documents bien ordonnés et triés par une secrétaire restée fidèle au poste, je me rends compte qu'en mon absence, comme les années précédentes, aucun secteur de notre économie n'est tombé en léthargie. Au contraire, la correspondance est arrivée de toute part avec une constance remarquable et dans l'ensemble de tous ces documents, une pile ressort nettement du lot et me laisse quelque peu songeur: il s'agit du dossier «formation» qui contient toutes les propositions reçues durant ce court laps de temps; cela représente une centaine d'offres de séminaires, symposiums et autres cours proposés par une trentaine de fournisseurs. Un tiers de ces offres nous sont parvenues de l'étranger (France, Belgique, Angleterre et Allemagne), alors que le solde se partage à parts presque égales entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

Devant cette avalanche de choix, la question de l'utilité d'une offre complémentaire se pose très sérieusement. Pourquoi mettre sur le marché une nouvelle proposition de formation? Pourquoi offrir les services d'un institut de gestion industrielle?

L'analyse détaillée de toute la documentation reçue apporte la réponse à ces questions et donne la certitude que les buts recherchés par ce nouvel institut de même que les moyens envisagés pour les atteindre ne correspondent à rien de ce qui aujourd'hui nous est proposé; car malgré ou à cause de la diversité de tous ces cours, en dépit du large éventail déjà prospecté, une place importante reste vacante dans ce secteur dont le volume ne peut que croître d'ici la fin de ce siècle. En effet, du cours le plus élémentaire au symposium le mieux structuré, toutes les possibilités de formation évoluent dans un cadre restreint; tant la clientèle potentielle que les sujets enseignés se situent dans un contexte rigide et sont basés sur un formalisme passablement marqué, alors que les différents programmes prévus accusent un air de famille certain.

Or aujourd'hui (et plus encore demain!), quel profil de collaborateur les entreprises recherchent-elles, de qui les administrations ont-elles besoin, de quoi faut-il disposer pour réussir une carrière d'indépendant? L'environnement dans lequel nous évoluons au début de

ce second semestre de 1986 et les tendances qui se dessinent à propos des options qui seront à prendre dans la prochaine décennie nous montrent qu'un des atouts majeurs dont les futurs responsables devront être équipés sera la possession d'une formation et d'une expérience de spécialiste, accompagnée de l'esprit et des connaissances d'un généraliste. Ces exigences seront valables dans tous les domaines et à tous les niveaux de la pyramide au sein de laquelle nous évoluons tous.

De plus, en fonction de l'évolution générale et technique, et surtout par suite de l'accélération de cette évolution, le temps de formation dévolu à chaque individu ne pourra aller qu'en augmentant. Malgré le perfectionnement des moyens didactiques de toutes sortes et en dépit du raccourcissement du temps de travail, le rallongement de la période de formation est inéluctable, faute de quoi la maîtrise des techniques et de tout ce qui en découle passera entre les mains d'un nombre de personnes toujours plus restreint, avec les difficultés et les dangers qu'une telle situation peut engendrer.

De quelque activité qu'il s'agisse, le problème se pose et se posera de façon identique : quel médecin, quel ingénieur, quel mécanicien ou quel avocat terminant ses études en 1986 peut affirmer que dans trente ans il pratiquera la même profession, même si celle-ci portera encore le même nom ? Les nouvelles inventions trouvent des débouchés toujours plus larges et leurs applications ont des influences dans des domaines toujours plus étendus. Pour gérer ces nouvelles connaissances et pour assimiler les utilisations qui en seront faites, nous aurons donc un besoin toujours plus grand de formation.

En conclusion, et en prenant en considération l'ensemble des problèmes liés à tout ce qui touche la formation, nous pouvons être certains que le volume total de la demande dans ce domaine ne faiblira pas, mais au contraire ira en augmentant. De même, nous pouvons également dire que sur le plan de la qualité, la clientèle potentielle sera toujours plus exigeante. Sur le plan spécifique de la formation des cadres qui nous intéresse plus particulièrement, nous pouvons également être certains que les tendances générales qui se dégagent de cette brève analyse se répercuteront avec plus d'intensité et plus de rigueur dans ce secteur. Ainsi donc, les buts poursuivis par l'Institut de gestion industrielle et par l'association qui lui est liée répondent bien aux besoins de notre économie. En cherchant à marier de façon très étroite la théorie et la pratique, la réflexion individuelle et le travail de groupe, le travail intellectuel et la réalité des travaux manuels, les moyens didactiques préconisés par les promoteurs de l'IGI (*Institut de gestion industrielle, Sainte-Croix*) seront à même de donner satisfaction tant aux étudiants qui s'inscriront à ces cours qu'aux employeurs qui ensuite profiteront des expériences acquises.

Pourquoi le Nord vaudois et Sainte-Croix ?

Depuis 1945, Lausanne et l'ensemble de la région lémanique se sont développés à une vitesse sensiblement plus grande que celle adoptée (ou souvent subie) par le reste du canton. Il en est résulté un déséquilibre évident et si cette tendance se poursuit, le poids représenté par cette tranche favorisée de territoire risque de faire basculer l'ensemble du Pays de Vaud dans le Léman.

Face à cette situation dangereuse, nous nous devons de réagir et il appartient aux gens de l'arrière-pays de faire contrepoids pour rétablir l'équilibre détruit. Pour y parvenir avec un

maximum d'effet dans un minimum de temps, il est logique d'agir à l'autre extrémité du balancier, aux points les plus éloignés du centre de gravité.

C'est donc à la région jurassienne de remplir ce rôle et, comme le poids de ses montagnes n'est pas suffisant, il faut que ses habitants s'attellent à cette tâche avec l'énergie, l'intelligence, la persévérance et la force qui les ont toujours caractérisés.

Cette première raison est à elle seule suffisante pour justifier l'implantation d'un centre de formation d'un genre nouveau à Sainte-Croix. Mais elle n'est pas unique et le deuxième atout que nous pouvons faire valoir est représenté par l'Ecole technique de la commune qui grâce au dynamisme, à la clairvoyance et à l'intelligence de son directeur et de l'ensemble de son personnel enseignant constitue un centre de formation d'une très haute qualité, reconnu tant dans l'ensemble de la Suisse qu'à l'étranger. Il y a là une structure et un point d'appui de première valeur et, en s'assurant la collaboration de l'Ecole technique, l'Institut de gestion industrielle aura à sa disposition un outil de formation pratique qui garantira à ses étudiants un enseignement de haut niveau.

Troisième atout qui prendra de plus en plus d'importance, la présence dans un rayon de moins de 50 km de centres d'études de la qualité et de la renommée de Lausanne avec l'Ecole polytechnique fédérale, l'Université, l'Ecole de commerce et l'Imede; de Neuchâtel avec une université et une école d'ingénieurs; d'Yverdon-les-Bains avec l'Ecole d'ingénieurs et le Centre d'enseignement supérieur du Nord vaudois. En outre, Genève est à moins d'une heure de voiture et, avec l'ouverture de la N1 entre Yverdon et Avenches, Berne sera également à moins d'une heure de Sainte-Croix. La proximité de ces centres d'enseignement dans un espace si restreint permettra certainement des échanges valables et fructueux, profitables aux futurs étudiants de l'Institut. En outre, la construction d'un Tech-Park à Yverdon-les-Bains constituera également un centre d'attrait et d'intérêt non négligeable.

Quatrième atout d'importance primordiale pour lequel nous n'avons aucun mérite: la nature. Le Haut-Jura qui, dans notre région, se situe entre 1000 et 1600 m d'altitude offre une atmosphère idéale pour l'étude et la réflexion. Mis à part les lieux habités, la nature a conservé ses caractéristiques principales et les ballades régénératrices en forêts, champs et pâturages sont variées à l'infini et à la portée de tous. Tant en hiver qu'en été, chacun peut pratiquer les loisirs qui lui conviennent.

Cinquième atout qui lui aussi donne force et avantage à notre région: le soutien des autorités communales, cantonales et fédérales. Par un certain nombre de mesures dont les conséquences se sont déjà faites sentir ou vont produire leurs effets, nos autorités apportent leur appui aux efforts entrepris par celles et ceux qui travaillent durement pour conserver à Sainte-Croix sa place et son rayonnement. Sur ce point plus spécialement, nous nous devons de veiller et nous avons l'obligation de rendre nos concitoyens attentifs aux efforts qui restent à faire. Le problème des communications devient toujours plus crucial et les liaisons routières et ferroviaires avec la plaine méritent encore des améliorations. Le problème des télécommunications est également primordial, le transport d'informations allant toujours en s'intensifiant. Il faut que nous ayons accès sans difficulté aux grands réseaux qui se mettent en place et la collaboration avec les administrations concernées ne devra pas être négligée. Pour cela nous savons que nous pouvons compter sur la vigilance et la compétence de nos autorités.

Pourquoi les sociétés de services peuvent-elles être intéressées par l'enseignement d'un Institut de gestion industrielle ?

Dans notre monde en général et dans ce canton en particulier, le secteur tertiaire prend une importance prépondérante et, eu égard au développement des techniques, un renversement des tendances n'est pas prévisible à moyen terme. Alors, pourquoi se tourner vers la gestion industrielle au lieu de faire les yeux doux aux spécialistes des services ? C'est que malgré l'évolution constatée, dans notre environnement, nous restons des humains comme au jour où l'homme est apparu sur la terre. Nous avons toujours un corps ; nous continuons de marcher sur le sol, même si quelques astronautes ont marché sur la lune ; nous devons toujours nous vêtir, le climat ne nous permettant pas de faire autrement ; nous devons manger et pour cela nous devons transformer et transporter ce que la nature nous donne ou ce que nous la faisons produire ; nous devons nous reposer et dormir et nous avons besoin de fauteuils, de lits et autres canapés ; nous voulons nous divertir et il nous faut des jeux, des instruments ; nous voulons aussi apprendre et il faut fabriquer du matériel didactique...

Nous pourrions continuer cette énumération, mais les quelques exemples ci-dessus illustrent bien que si tout devient « services », il faut à la base quelque chose de concret, de physique.

Pour ces raisons, toutes les entreprises du secteur tertiaire doivent avoir des notions de ce qui se passe aux stades précédents. Un transitaire doit savoir que des oranges ne se transportent pas de la même façon qu'une machine ; un banquier qui accorde des crédits à ses clients doit avoir une idée relativement précise sur les impératifs d'une fabrication, faute de quoi il ne saura pas lire un bilan. Les contraintes sont les mêmes pour un expert comptable, un agent d'assurances, un spécialiste en placement de personnel stable ou temporaire.

Dans ces conditions, l'enseignement qui sera dispensé par l'Institut de gestion industrielle s'adressera également aux cadres des entreprises de services. Par le mariage des cours pratiques donnés en collaboration avec l'Ecole technique, des cours théoriques dispensés par des professeurs hautement qualifiés, des séminaires et des études de cas, ces spécialistes auront la possibilité d'apprendre et de comprendre ce que représente le passage du primaire au tertiaire en utilisant ou en passant par le secondaire. Cette méthode de travail permettra donc aux étudiants d'acquérir un enrichissement intellectuel certain, dans un laps de temps et sous une forme que le marché de la formation n'offre pas aujourd'hui.

Après 25 années d'activité passées dans des entreprises industrielles et bientôt vingt ans dans une entreprise de services, je suis persuadé que les idées qui ont prévalu à la création de l'IGI et de l'association qui lui est liée ne sont pas applicables seulement aux seules entreprises de transformation ; les entreprises de services en y inscrivant leurs cadres en tireront un très grand profit et ce tant pour la satisfaction de leurs besoins propres que pour ceux de leurs clientèles. Pour les dirigeants des sociétés déployant leurs activités dans le secteur tertiaire, cette approche est nouvelle et peut a priori sembler insolite ; il n'en est pourtant rien car l'interpénétration des techniques et l'interdépendance des méthodes de travail et de gestion à tous les stades de la chaîne production/consommation font que les entreprises dites de services seront de plus en plus concernées par les matières enseignées à l'IGI.

Cette constatation est un encouragement pour les initiateurs de ce projet, car en réunissant pour ce type de cours des cadres et futurs cadres de formations différentes, ayant des expériences variées et venant d'horizons divers, ils seront à même de leur donner des bases solides et bien structurées pour la poursuite de leur carrière professionnelle.